

Mise en ligne : 23 février 2023.
Dernière modification : 24 février 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX AU MAROC

Création de Paris-Maroc
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Paris-Maroc.pdf

Société internationale d'études et de travaux au Maroc
(*L'Information financière, économique et politique*, 16 janvier 1914)

Société anonyme. Objet : toutes opérations plus particulièrement au Maroc, de travaux oubliés, financières commerciales, industrielles, minières ou agricoles. Durée : 50 ans. Capital . 1 millions de francs divisé en 10.000 actions de 100 fr. dont 7.000 ordinaires et 3.000 dites de fondateur. Siège social : 137, boulevard Voltaire, Paris [= Paris-Maroc et filiales]. [*Petites Affiches*, 15 janvier 1914]

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Société internationale d'études et de travaux au Maroc
(*La Dépêche coloniale*, 18 janvier et 15 février 1914)

Au capital de 1.000.000 de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs. Siège social à Paris, 137, boulevard Voltaire. — Conseil d'administration : MM. Brice ¹, Dreyfus-Sée ², Gompel ³, Hannan, Hugues, Ratz ⁴, Lamminga ⁵, Quinefault ⁶, Bloch ⁷ et R. Waldeck-Rousseau ⁸.

¹ Alexis Brice (1864-1929) : ingénieur ECP, fondateur des Éts Sainrapt et Brice, président des Grands Travaux algériens (1914). Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Grands_Travaux_algeriens.pdf

² Léon Dreyfus-Sée (1857-1927) : négociant en orge et autre grains, achetés dans le Centre de la France et en Algérie. Fabricant de malt à Lourches (Nord). Importante succursale à Louvain (Wallonie).. Condamné à mort et gracié par les Allemands pendant la Première Guerre mondiale pour ses activités de Résistance. Sa fille Germaine fut la première étudiante à réussir le concours d'interne des hôpitaux.

³ Gustave Gompel : président de Paris-Maroc.

⁴ Maxime Katz (et non Ratz) : administrateur délégué de Paris-Maroc.

⁵ Ingénieur hollandais des ponts et chaussées ayant établi les plans du port de Sourabaja (Java).

⁶ Quinefault : membre d'un comité républicain (Mascuraud), il accompagne Perchot dans son voyage d'études vers le Maroc via le Portugal en 1913.

⁷ Raoul Bloch : administrateur délégué, puis président de Paris-France, administrateur de Paris-Maroc et des Chaux et ciments du Maroc. Mpf 1916.

⁸ René Waldeck-Rousseau (1869-1922) : neveu et directeur de cabinet du président du conseil. Conseiller à la cour d'appel de Paris. Représentant de Perchot dans diverses affaires : Société française de travaux publics (fév. 1909), Société d'études pour l'établissement d'un port dans les Établissements français de l'Océanie (sept. 1910), Société franco-haïtienne de Chemins de fer (sept. 1910), Société d'études des embellissements et améliorations de Paris (juin 1913), Société d'études pour l'organisation de l'industrie frigorifique (1915), Compagnie anonyme de marchandises usuelles et spéciales (oct. 1919), Société des Ateliers d'Oissel (jan. 1920), Société d'entreprises du Maroc occidental, Société internationale d'études et de travaux au Maroc, Forges et Ateliers de Commentry-Oissel (1922)...

MAROC
Route de Casablanca à Marrakech
(*Rapport mensuel d'ensemble du protectorat*, février 1914, p. 17)

Les travaux peuvent être considérés comme terminés entre Casablanca et Médiouna. Ceux de la section comprise entre Médiouna et l'Oued Bou Kraïm, près Settât, sur 45 kilomètres, ont été adjugés le 20 février 1914 à Tanger. La dépense prévue est de 1.450.000 francs. La commission des adjudications a déclaré adjudicataires, MM. Bonnardel et Léonard, moyennant un rabais de 1 %. Cette décision a soulevé une réclamation de la part de la Compagnie Marocaine, qui s'était présentée à l'adjudication mais a été éliminée par suite d'un vice de forme dans sa soumission. Après examen de cette réclamation, le gouvernement chérifien a homologué la décision de la commission des adjudications.

L'ordre de commencer les travaux a été donné à MM. Bonnardel et Léonard. Ceux-ci proposent d'ailleurs de se substituer la Société internationale d'études et de travaux au Maroc, société dans laquelle ils ont des intérêts. Cette proposition a été soumise à la commission des adjudications de Tanger. L'entrepreneur a du reste immédiatement commencé les travaux.

Des études sont en cours sur la route de Casablanca à Marrakech, d'une part entre Settât et Mechra Ben Abbou, d'autre part aux abords de Marrakech.

On a achevé sur le terrain l'étude de la route de Mazagan à Marrakech, sur 30 km. à partir de Mazagan. La rédaction du projet est commencée.

APPEL DE FONDS
(*La Dépêche coloniale*, 22 mars 1914)

Société internationale d'études et de travaux au Maroc. — Versement du 2^e quart, soit 25 francs par action, avant le 20 avril, à la Société Générale.

APPEL DE FONDS
(*La Dépêche coloniale*, 26 avril 1914)

Société internationale d'études et de travaux au Maroc. — Appel du deuxième quart, soit 25 francs par action, au siège social à Paris, 137, boulevard Voltaire.

Nominations et distinctions
(*JORF*, 9 mai 1914)
(*L'Univers israélite*, 15 mai 1914)

M. Lœwy (Edmond-André), ingénieur des pont-et-chaussées de 1^{re} classe, a été nommé ingénieur en chef de 2^e classe, placé dans la situation de congé hors cadres et autorisé à entrer au service de la Société internationale d'études et de travaux au Maroc, en qualité d'ingénieur conseil.

Convocations
(*La Dépêche coloniale*, 17 juillet 1917)

Société internationale d'études et de travaux au Maroc. — Assemblée ordinaire le 2 août, à trois heures, rue de l'Abbé-de-l'Épée [adresse de Perchot].

LES PORTS MAROCAINS
(*La Dépêche coloniale*, 3 avril 1921)

.....
Mazagan n'est qu'un port à barcasses. Mais nul doute qu'il ne devienne un jour le débouché nécessaire du fertile pays des Doukkala.

La Société internationale d'études et de travaux au Maroc a déjà terminé les deux jetées formant l'avant-port, et Mazagan peut ainsi faire face à un trafic journalier de 600 tonnes.

Convocations d'assemblées
(*La Dépêche coloniale*, 14 juin 1921)

Société internationale d'études et de travaux au Maroc. — Assemblée générale ordinaire le jeudi 23 juin 1921, à 15 h. 30, au siège social, à Paris. 16, rue de l'Abbé-de-l'Épée.

AEC 1922/526 — Sté internationale d'études et de travaux au Maroc, 16, rue de l'Abbé-de-l'Épée, PARIS (5^e).

Capital. — Sté an., f. le 8 déc. 1913, 1 million de fr. en 10.000 act. de 100 fr. lib. de moitié.

Objet. — Exécution de **tous travaux publics** au Maroc.

Conseil. — MM. Leblanc-Barbedienne⁹, présid. ; René Waldeck-Rousseau, admin. dél. ; Dreyfus-Sée, Quinefault, Brice, [Godfrey] Morgans, Perchot ¹⁰, [Georges] Pichard [pdt Nozal], [Albert] Pézieux [Éts Nozal], François-Maury ¹¹, admin.

Société d'Entreprises du Maroc Occidental
(*BALO*, 20 mars 1922)

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Entreprises_Maroc_Occidental.pdf

Introduction des actions de capital sur le marché français.

Bilan.

⁹ Émile Gustave Leblanc-Barbedienne : neveu et successeur de Fernand Barbedienne, fondateur d'art à Paris. Officier de la Légion d'honneur.

¹⁰ Justin Perchot (1867-1946) : entrepreneur :

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Justin_Perchot.pdf

¹¹ François Maury : administrateur délégué de Forges et ateliers de Commentry-Oissel, présidés par Perchot.

Passif. — Capital. 2.250,000 fr. — Crédoiteurs à long terme, Société internationale d'études et de travaux au Maroc, 500.000 fr. ...

Société d'Entreprises du Maroc Occidental*
(*La Journée industrielle*, 11 avril 1922)

.....
Elle est adjudicataire du quatrième lot du chemin de fer Tanger-Fez, qu'elle exécute en participation avec la Société internationale d'études et de travaux au Maroc.
.....

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX AU MAROC
Société anonyme française au capital de un million de francs
Siège social : Paris, 10, rue de l'Abbé-de-l'Épée. — Tél. Gobelins 23-94
(*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1922, p. 566)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 15 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 50 actions.
LEBLANC-BARBEDIENNE, 30, boulevard Poissonnière, Paris ; président.
BRICE (Alexis), 3, place Paul-Verlaine, Paris ;
DREYFUS-SÉE, 13, avenue Victor-Hugo, Paris ;
PICHARD (Georges), 9, quai de Passy, Paris ;
QUINEFAUT, 36, rue Washington, Paris ;
PERCHOT, 16, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris ;
WALDECK-ROUSSEAU, 38, rue des Sablons, Paris ;
DELAITRE, 53, rue de Bellechasse, Paris.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. CROVISIER, 9, rue Boudreau.

Constitution et durée. — Société constituée le 8 décembre 1913 pour une durée de 50 ans.

Objet. — Toutes opérations de travaux publics, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, agricoles ou minières ; l'étude, la préparation, la réalisation de toutes opérations ou entreprises.

Capital social. — 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs dont 7.000 ordinaires et 3.000 dites actions de fondateurs, dont le nombre ne pourra jamais être augmenté ou diminué, ni les droits modifiés.

Année sociale. — 1^{er} janvier au 31 décembre.

Assemblée générale. — Avant fin juin: la moitié des voix à l'ensemble des 3.000 actions de fondateurs, qui ont droit à au moins 1 voix pour 2 titres, pour le reste 1 voix par 25 actions ordinaires.

Répartition des bénéfices. — 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions. Sur le solde : 10 % au conseil d'administration; sur le surplus : 50 % à la disposition de l'assemblée pour dotation du fonds de réserve spéciale ; sur le dernier solde : 67 % aux actions ordinaires ; 33 % aux actions de fondateurs.

Assemblées extraordinaires
(*L'Action*, 18 octobre 1922)

Compagnie du Kouango Français. — Union Technique et Financière. — Société internationale d'études et de travaux au Maroc. — Compagnie Transinsulaire de Navigation. — Compagnie Tunisienne des Phosphates du Djebel M'Dilla.

Société internationale d'études et de travaux au Maroc
(*La Journée industrielle*, 18 novembre 1922)

Cette société anonyme, au capital de 1 million, qui a son siège 16, rue de l'Abbé-de-l'Épée, vient d'être dissoute. Le liquidateur est la Société fiduciaire de contrôle et de révision, 51, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Port de Mogador
(*JORF*, 5 août 1927, p. 2132)

Le port de Mogador, orienté vers le sud, est protégé au nord et à l'ouest par des flots et des bancs de rochers ; mais il est exposé aux grands vents du sud-est qui rendent sa rade peu sûre et souvent impraticable aux opérations d'acconage.

On s'est borné, comme à Mazagan et à Safi, à prévoir l'aménagement d'un petit port à barques d'une superficie de 4 hectares, enserré entre deux jetées : celle de l'ouest, mesurant 295 mètres, et celle de l'est, longue de 285 mètres ; dans cette dernière s'ouvrent deux passes de 40 et 20 mètres pour permettre l'entrée des barques dans l'avant-port, qui sera approfondi à 1 m. 50 au-dessous des plus basses mers. Dans le fond de cet avant-port sera aménagée une darse de 180 mètres sur 60, profonde de 1 mètre avec 200 mètres de quais, maintenant des terre-pleins pour le chargement et le déchargement des marchandises.

Le projet de travaux, établi en avril 1913 et approuvé par le comité spécial des travaux publics en novembre de la même année, a été adjugé en août 1914 à la Société internationale d'études et de travaux au Maroc ; comme à Mazagan, cette entreprise a été résiliée en 1923 et les travaux continués directement par l'administration ; ces travaux sont payés sur la caisse spéciale.

Les travaux sont actuellement terminés, à l'exception de quelques dérochements.

.....

Assemblées générales
(*La Dépêche coloniale*, 1^{er} mars 1933)

Société internationale d'études et de travaux au Maroc. Assemblée extraordinaire, le 9 mars, 15 heures, rue de la Chaussée-d'Antin, 51.

Convocations
(*La Dépêche coloniale*, 24 avril 1933)

Société internationale d'études et de travaux au Maroc. — Assemblée ordinaire, le
27 avril, 15 heures, rue de la Chaussée-d'Antin. 51.
